

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Marc-André Roy

Date: 2026-01-30

Bonjour,

Voici mon commentaire pour la consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Merci et bonne journée

Marc-André Roy

Attachement N°1 –

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Marc-André Roy

Date: 2026-01-30

Madame, Monsieur,

Nous sommes une jeune famille établie à Frontenac depuis quelques années. Comme plusieurs parents, nous avons choisi ce milieu de vie pour offrir à nos enfants un environnement stable, sécurisant et propice à leur développement. Notre quotidien est déjà bien rempli, et nous faisons de notre mieux pour répondre aux besoins de nos jeunes tout en contribuant activement à la vie de notre communauté.

Avant d'aller plus loin, il nous semble essentiel de préciser que nous ne sommes pas insensibles à ce que les gens de Lac-Mégantic ont vécu et continuent de porter depuis la tragédie. Nous aussi avons été touchés, bouleversés, et profondément marqués par ces événements. Notre démarche ne s'inscrit donc pas dans une logique de « pas dans ma

cour », mais dans un souci sincère de protéger notre famille tout en reconnaissant la souffrance des autres. Nous souhaitons simplement que chacun puisse prendre conscience que les solutions envisagées aujourd’hui risquent d’avoir des impacts majeurs sur la vie d’autres familles, dont la nôtre. Il y a une incohérence à vouloir soulager certains en créant de nouvelles vulnérabilités pour d’autres.

C’est précisément parce que nous sommes profondément attachés à notre milieu de vie que le projet de voie de contournement ferroviaire nous préoccupe. Les impacts potentiels sur notre accès à l’eau potable, la sécurité de notre famille, la valeur de notre résidence et la qualité de notre environnement soulèvent des questions essentielles auxquelles nous avons besoin de réponses claires et responsables.

1. L’accès à une eau potable de qualité

Nous vivons dans une zone où la nappe phréatique est particulièrement sensible. Le tracé proposé prévoit des travaux dans des tranchées profondes, directement dans la nappe. Cela met à risque la qualité et la quantité de l’eau potable pour des centaines de citoyens.

Nous souhaitons comprendre comment vous comptez garantir que nous aurons accès à une eau potable de qualité tout au long du projet. Que se passera-t-il si, par malchance, l’eau cesse de couler de notre robinet? Aurons-nous accès à un soutien concret et immédiat pour l’approvisionnement en eau? Et quel sera-t-il? Concrètement, comment vais-je pouvoir cuisiner pour mes enfants, leur donner un bain et laver leurs vêtements?

2. La valeur de notre résidence et la sécurité financière de notre famille

Comme plusieurs jeunes familles, notre maison représente l’investissement le plus important de notre vie. Les risques de dévaluation liés au tracé proposé sont réels. Nous demandons donc quelles mesures d’accompagnement seront offertes aux citoyens si la valeur de leur propriété est affectée. Aurons-nous accès à de l’aide pour les démarches, les évaluations, les recours? Comment comptez-vous soutenir les familles qui pourraient subir des pertes financières importantes?

3. Les bruits, vibrations et perturbations du quotidien

Nous avons choisi un quartier paisible, loin de la voie actuelle, précisément pour offrir un environnement calme à nos enfants. L’arrivée de bruits, de vibrations — temporaires ou permanents — et de perturbations liées à la construction ou à l’exploitation de la nouvelle ligne risque d’affecter notre qualité de vie et notre fonctionnement familial.

Nous souhaitons savoir quelles mesures concrètes seront mises en place pour limiter ces impacts.

4. L'acceptabilité sociale et la démocratie locale

Le tracé retenu n'a pas l'acceptabilité sociale, comme en témoignent les sondages et le référendum de Frontenac. Aller de l'avant malgré cette opposition serait un geste qui manque de respect envers la démocratie locale et l'intérêt collectif.

5. Des alternatives existent

Nous ne sommes pas contre l'amélioration de la sécurité ferroviaire. Au contraire, nous la souhaitons profondément. La sécurité ferroviaire ne peut pas reposer uniquement sur un tracé; elle doit reposer sur une gestion rigoureuse, durable et transparente. Nous croyons que des solutions plus responsables et moins risquées existent, comme par exemple la « demie-voie » proposée dans le mémoire de Frontenac et appuyée par l'UPA.

En tant que parents, nous voulons simplement continuer à offrir un environnement sain et sécuritaire à nos enfants. En tant que citoyens, nous souhaitons que les décisions publiques soient prises avec rigueur, transparence et respect de l'intérêt collectif.

Nous vous demandons donc de reconsidérer le tracé proposé et de répondre clairement aux préoccupations.